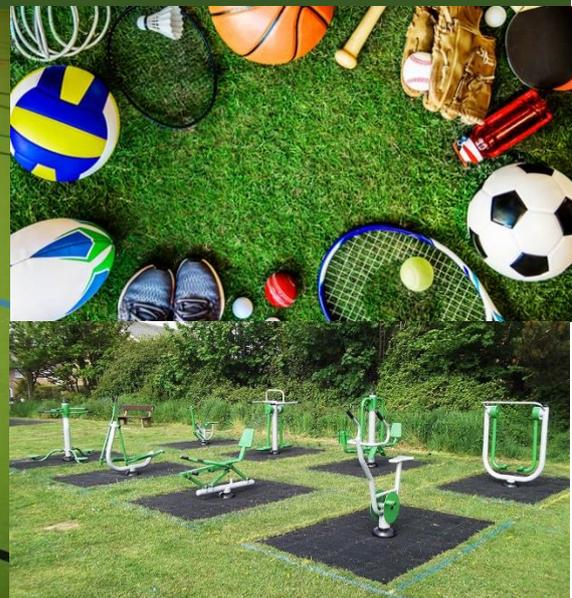


Animation – Gestion de projet du secteur sportif

Option APT – Activités pour tous



Objectif

Préparer à la conduite de projets sportifs (animation, compétition) et plus largement de projets éducatifs, culturels ou sociaux

- Activités physiques d'entretien corporel.
- Activités d'affrontement individuel ou collectif.
- Activités physiques de pleine nature.



Les +
de la formation

- Formation en 1 an
- Formation non payante
- Préparation au SST
- Formation
600 h en structure
420 h de cours
- Partenariat avec l'UNSS du département de l'Allier
- Participation à l'organisation et l'animation d'évènements avec les structures locales

Public concerné

- ➔ Être titulaire d'un baccalauréat professionnel prioritairement du secteur tertiaire dans les spécialités relatives à la gestion-administration, la vente, le commerce, l'accueil, les métiers de la sécurité, les services de proximité et vie locale
- ➔ Avoir un intérêt pour les activités physiques sportives constitue un atout majeur pour la réussite
- ➔ Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet
- ➔ Satisfaire à un niveau d'exigence technique et sécuritaire qui correspond au niveau de compétences attendues à l'épreuve d'éducation physique et sportive du baccalauréat professionnel dans les activités sportives
- ➔ Disposer de qualités de réflexion d'expression orale et écrite

Admission

Les bacheliers intéressés peuvent poser leur candidature sur la plateforme **Parcoursup**, dans la rubrique "Par types de formation", catégorie "Métiers du sport".

ADMISSION
POST BAC

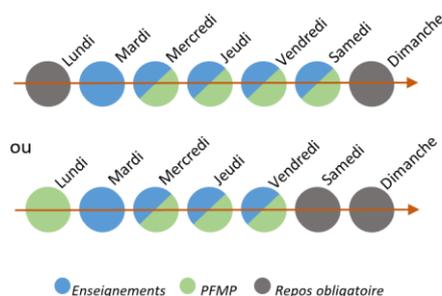
Alternance

La semaine hebdomadaire est de 35 h dans le respect de la législation sur le travail.

16 h

heures d'enseignement qui se déroulent du mardi au vendredi, périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) qui complètent l'emploi du temps sur la semaine

17 h



Les PFMP peuvent se dérouler au sein de toute structure publique ou privée, clubs sportifs.

Clubs sportifs - Comités départementaux
Ligue ou direction régionale

Centres de formation professionnels de clubs

Espaces aquatiques, Thalassothérapie

Centres, clubs de loisirs, de remise en forme, d'entretien.

Complexes hôteliers, Hôtellerie de plein air.
CSE : comités sociaux et économiques. EPHAD.
Structures d'accueil pour public en situation de handicap

Municipalités - Départements - Régions
Écoles publiques - EPLE

5 h Gestion de projets

3 h Biologie, secourisme

4 h Théorie de la pédagogie de la didactique des activités physiques

1 h Accompagnement et suivi de stage

3 h Pratique physique qui recouvre des activités d'entretien corporel, d'affrontement et de pleine nature

Contenu

La formation est organisée autour de 3 domaines de professionnalisation :

- Prise en compte des spécificités des publics et de la structure d'exercice.
- Mise en oeuvre d'un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.
- Participation à la gestion des projets de la structure

Certification

La validation de la mention complémentaire s'effectue en contrôle en cours de formation (CCF).

Le titulaire de la MC AG2S devra obtenir une des attestations de formation relative au secourisme. (PSC1, AFPS, PSE 1 ou 2, AFGSU...).

Débouchés

Le titulaire de la MC AG2S exerce ses fonctions au sein des structures types collectivités locales, associations sportives ou promouvant les activités physiques et sportives (bases de loisir, hôtellerie de plein air, thermalisme ...).

Elle recouvre des emplois portant sur l'animation d'activités et la gestion de projets.

La MC constitue un premier palier vers l'obtention du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif ».

Cette MC permet d'obtenir l'équivalence de l'UC1 et UC2 du BPJEPS (Brevet Professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport).

Référents :

Séverine RIBERON
severine.riberon@ac-clermont.fr

Laurent ROBIN - 07 52 05 03 43
laurent.robin@ac-clermont.fr